

**EXTRAIT DU RAPPORT**  
**DE**  
**L'HONORABLE M. L'ORATEUR**  
**SUR LES**  
**AFFAIRES DE LA CHAMBRE.**

---

“ Ayant été autorisé, par une Résolution de la Chambre, en date du 5 mars, à examiner s'il serait possible de faire des améliorations dans l'ordre et la manière de procéder de la Chambre, dans le but de faciliter l'expédition des Affaires, et ayant été aidé des conseils des Honorables Messieurs qui m'ont été adjoints pour l'exécution de ce travail, je prends respectueusement la liberté de soumettre à la Chambre un nouveau Code de Règlements, comme résultat de nos délibérations.

“ Notre Livre actuel de Règles et d'Ordres Permanents contient, comme la Chambre le sait, 97 règles et 28 ordres, en tout 125 Règles et Ordres, dont plusieurs ont été introduits de temps à autre par la Chambre, mais n'ont pas été convenablement classés parmi les Règles existantes. Avec l'aide des membres du Comité, j'ai soigneusement révisé la série entière et en ai retouché le style; j'ai biffé les Règles qui étaient tombées en désuétude, et en ai introduit d'autres qui comprennent les changements récents apportés dans la manière de procéder de notre Chambre. Les changements réels que j'ai suggérés sont en petit nombre et peu importants, et ont été adoptés, soit pour conformer nos règles aux us et coutumes reconnus de cette Chambre, soit pour faciliter l'expédition des Affaires par l'introduction de quelques améliorations, en fait de pratique,